

Utilisation du bois dans les édifices fédéraux

Le projet de loi C-429 du Bloc Québécois visant à privilégier l'utilisation du bois comme matériaux de construction dans les projets de bâtiments fédéraux a franchi une nouvelle étape vers son adoption finale alors qu'il a été adopté récemment en deuxième lecture par une majorité de parlementaires à la Chambre des communes et ce, malgré l'opposition des députés conservateurs.

Il s'agit d'une belle victoire du Bloc Québécois, appuyé par les libéraux et les néo-démocrates, obtenue au nom des travailleuses et des travailleurs de l'industrie forestière.

La grave cirse que traverse l'industrie de la forêt

affecte douloureusement de nombreuses familles dans les régions du Québec.

Devant l'indifférence et l'inaction du gouvernement conservateur qui, dans un troisième budget, ignore totalement les besoins de l'industrie forestière, le Bloc Québécois a proposé des solutions, notamment le projet de loi C-429 visant à privilégier l'utilisation du bois comme matériaux de construction dans les projets de bâtiments fédéraux. Grâce à cette mesure qui correspond aux demandes des grandes associations du milieu forestier et qui a obtenu à l'unanimité l'aval de l'Assemblée nationale.

En se prononçant contre le projet de loi C-429, les députés conservateurs démontrent encore une fois leur incompréhension profonde des enjeux québé-

cois. C'est d'autant plus regrettable que des Jean-Pierre Blackburn ou des Denis Lebel, qui sont pourtant censés représenter des circonscriptions où l'industrie forestière est au cœur de l'économie, se ferment aux besoins des gens de leur propre région pour suivre la ligne du parti conservateur. Ils ont beau prétendre sur toutes les tribunes vouloir aider l'industrie forestière, chaque fois qu'ils ont l'occasion de passer à l'action, ils retournent leur veste et disent non aux travailleuses et aux travailleurs de l'industrie de la forêt.

